

# Des cimetières pour la vie



PHOTOS: J.P.S.

Ces lieux accueillent les morts et sont pourtant pleins de vie. Visite et découverte des deux cimetières stéphanois à travers le regard des agents qui y travaillent, à la fois fossoyeurs, jardiniers et garants du service public et de la relation humaine.

Au 1<sup>er</sup> juillet, l'utilisation de désherbant chimique sera interdite dans les cimetières. La végétation va donc évoluer. À quoi pourraient ressembler les cimetières verts ?



**C**'est un lieu particulier, que beaucoup évitent ou ne visitent que le cœur lourd. Pourtant, on finira tous par s'y retrouver. Une ville dans la ville, avec ses allées, ses quartiers qu'on appelle « carrés », ses stèles qui recèlent des parcours de vie et révèlent une histoire collective. Un endroit de recueillement, de souvenir et de rendez-vous avec les disparus. Et bien sûr un lieu de vie, au-delà des apparences et des préjugés.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, il y a deux cimetières. Celui du centre, situé entre le bois du Val-l'Abbé et les Serres stéphanoises. Et celui du Madrillet, en face du collège Louise-Michel. Les deux font à peu près la même surface et accueillent chacun 5 000 tombes. Dans celui du centre, le plus ancien, la végétation est rare même si quelques

arbres taillés au cordeau se distinguent. On y trouve des tombes historiques (comme celles des « morts pour la France » et des résistants communistes Pierre Larson et Roland Couture), un massif de stèles très anciennes amenées de l'ancien cimetière de l'église (c'est aujourd'hui le parking) et une multitude de tombes gravées de noms portugais, italiens, espagnols, qui racontent l'histoire du peuplement de la ville.

### Un vrai service public

Beaucoup plus récent, le cimetière du Madrillet reflète la présence dans le quartier de la population de culture musulmane, avec ses tombes orientées vers la Mecque, et celles des gens du voyage dont les monuments luxueux s'élèvent au-dessus des autres.

En France, les cimetières sont la propriété des communes qui doivent en assurer la gestion. Mais beaucoup de villes ont délégué le service public funéraire au secteur privé. Saint-Étienne-du-Rouvray est une des rares villes où les cimetières ont toujours été en régie, c'est-à-dire gérés par des agents municipaux, sous la direction du service des espaces verts. Ils sont quatre et sont beaucoup plus que de simples gardiens. D'abord fossoyeurs, aussi jardiniers et enfin, et surtout, à l'écoute. Avec les familles en deuil et les habitués du cimetière, toujours un petit bonjour, quelques échanges qui ont leur importance. « *Les gens en deuil ont besoin de parler, d'évacuer des choses, ils se confient, on les écoute* », raconte Cédric Gaibazzi, le responsable de l'équipe. La présence d'un agent sur place au quotidien est



◀ Cédric Gaibazzi, agent municipal responsable de l'équipe cimetières : « Les gens en deuil ont besoin de parler, on les écoute. »

essentielle, comme le rappelle son collègue Wassily Hauchard. « Ça m'est arrivé d'appeler les pompiers pour secourir une dame qui avait fait une insolation. Ou de parler du Mobilo'bus à une dame qui avait du mal à venir depuis chez elle. Je sonne la cloche le soir à la fermeture, pour que personne ne reste enfermé. Les gens qui viennent au cimetière sont des usagers, pas des clients. Et ils voient qu'on travaille, ils nous reconnaissent et nous respectent. » Le service public, dans ce qu'il a de plus irremplaçable.

Les cimetières ne sont pas les lieux les plus fréquentés de la ville, mais tous les jours des gens y passent et certaines personnes y passent même quotidiennement. Comme Sylvie Villerel (voir photo ci-dessus), qui travaille à côté et vient voir la tombe de ses parents tous les midis au cimetière du



◀ Chaque midi, Sylvie Villerel se rend sur la tombe de ses parents au cimetière du centre.

centre, « pour leur parler, leur dire que je les aime ». Elle fait partie des habitués. Comme cette dame qui avait perdu sa fille dans les années 1970 et lui a rendu visite tous les jours pendant quarante ans. Ou cette autre, présente tous les matins à l'ouverture, « elle avait ses rituels, elle arrosait la tombe de son mari, puis elle passait nous saluer et faire des blagues », raconte Cédric Gaibazzi. Les visiteurs sont parfois plus surprenants : un rappeur en baggy qui passe au cimetière du centre pour demander s'il peut y tourner un clip (la réponse est non, c'est interdit), une femme qui souhaite acheter un crâne pour sa fille étudiante en médecine (encore non)... Ou encore cette famille qui souhaitait brûler un corps en extérieur, selon la coutume vietnamienne (toujours non).

### Au rythme de la nature

En 2021, les deux cimetières de la ville ont accueilli 220 nouveaux « locataires ». En location seulement car personne n'est propriétaire de sa place au cimetière. Après quinze, trente ou cinquante ans, les concessions arrivent à expiration ou sont

considérées abandonnées. Il faut alors vider les fosses (la Ville prévoit prochainement la construction d'un nouvel ossuaire pour les dépouilles) et les préparer pour accueillir de nouveaux défunts.

La crémation représente aujourd'hui la moitié des défunts. Les urnes funéraires sont recueillies au columbarium du Madrillet ou dans des « cavurnes » (des mini-tombes pour urnes), ou les cendres dispersées au jardin du souvenir. Selon Cédric Gaibazzi, on meurt plus « quand les feuilles tombent et que la sève monte », à l'automne et au printemps. Le cimetière vit aussi au rythme des saisons et de la nature. Les agents utilisent de moins en moins de désherbants chimiques pour l'entretien des cimetières et bientôt plus du tout (lire page 14). La vie reprend le dessus, comme le souligne Wassily Hauchard : « Il y a des carrés qui s'engazonnent naturellement. Et on revoit des coquillettes, des lézards, des coquelicots, des orchidées sauvages, les gens apportent des pensées qui s'égrènent et reflorissent ailleurs... » Quoi de plus beau dans un cimetière... ■

# Les cimetières, du gris au vert

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, l'utilisation de désherbants chimiques devient interdite dans les cimetières. Leur entretien va donc évoluer et sans doute laisser plus de place à la végétalisation.

Wassily Hauchard,  
agent municipal :  
« Les gens qui  
viennent au cimetière  
nous reconnaissent et  
nous respectent. »



**L**a semaine du 11 avril, les agents du service des espaces verts de la Ville (dont font partie les employés du cimetière) sont occupés à désherber les deux cimetières de la Ville, carré après carré. Pour la dernière fois, au moins comme ça. Depuis 2017, la loi interdit l'usage de produits phytosanitaires (à base de glyphosate) dans la plupart des espaces publics et de voirie. Et au 1<sup>er</sup> juillet 2022, cette interdiction sera étendue aux cimetières. À Saint-Étienne-du-Rouvray, les employés des cimetières planchent sur l'après-phyto. Ils vont s'adapter, sortir les binettes plus souvent et surtout préparer la suite : l'engazonnement des cimetières. L'interdiction du phytosanitaire, c'est d'abord arrêter de saturer la terre de produits chimiques et protéger la santé des jardiniers. Mais aussi aller vers le verdissement des cimetières, en accordant plus de place à la végétation et à la biodiversité.

Des problèmes techniques concrets vont se poser (comment choisir les bonnes plantes et gérer la flore spontanée, comment passer une tondeuse ou une débroussailluse entre deux tombes ?) et annoncent une nouvelle charge de travail pour ceux qui entretiennent les cimetières. La végétalisation demande aussi du temps, une période de transition et de l'information envers les usagers. Car

depuis des décennies, on s'est habitués à des cimetières gris plutôt que verts, avec des allées couvertes de gravier, où le moindre brin d'herbe a l'air de manquer de respect à la solennité des lieux et à la mémoire des morts. Pourtant, jusqu'à l'utilisation des pesticides, amenés par les Américains après la Seconde Guerre mondiale, les cimetières étaient plutôt verts. « *C'est avec les traitements chimiques qu'est arrivée cette idée de bonne et mauvaise herbe, alors que toutes les herbes sont utiles. Et jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les cimetières normands étaient plantés de pommiers et l'herbe y était fauchée deux fois par an,* révèle Jacky Brionne, de la Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières. *Je dis aux élus que le zéro phyto est une chance, l'occasion de transformer le cimetière en le rendant paysager.* »

### Le cimetière du futur

Manon Moncoq est anthropologue du funéraire et de l'environnement. Elle imagine ainsi le cimetière du futur : tout vert et arboré, avec peut-être des espaces pour le pique-nique et les jeux des enfants. Et aussi, sur les tombes, des QR codes permettant d'avoir accès avec son smartphone à des informations sur le monument, l'histoire du défunt ou de la commune. Pour végétaliser

et résoudre le problème du manque de place dans les cimetières, il existe une autre solution plus extrême : l'humusation. Le corps est alors déposé à la surface de la terre sous une couche de compost au pied d'un arbre, et sa décomposition naturelle et rapide fertilise la terre... Cette pratique funéraire écologique est pour l'instant interdite en France, on n'y est pas encore. En revanche, explique Manon Moncoq, « *on est déjà dans la végétalisation des cimetières, souhaitée par les municipalités qui ont l'obligation du zéro phyto, mais aussi par des citoyens. La végétalisation peut apporter un autre regard sur des lieux considérés comme des lieux de mort, le cycle de vie est réintégré dans ces espaces. Je donne l'exemple du cimetière parc-arboretum de Nantes, où on va autant pour le cimetière que pour les arbres. Il y a un partage de l'espace qui est intéressant, équilibré.* »

De nombreuses communes en France ont pris de l'avance sur la loi et appliquent déjà le zéro phyto dans leurs cimetières, qui restent un lieu de recueillement mais aussi de vie, pas forcément condamnés à la grisaille minérale. « *Si les défunts pouvaient choisir et parler, je suis sûr qu'ils préféreraient un cadre apaisé. Et la végétation apaise les vivants, alors pourquoi pas les morts ?* », conclut Jacky Brionne. ■

Au cimetière du Madrillet, l'engazonnement est déjà à l'essai.



## À SAVOIR

### Désherbage en cours

Les cimetières sont ouverts de 8 h à 18 h 15 du lundi au samedi et de 9 h à 17 h les dimanches et jours fériés. Une campagne de désherbage des cimetières est en cours la semaine du 11 avril. En raison des produits utilisés, les carrés en cours de traitement ne sont pas accessibles au public pendant vingt-quatre heures.

## INTERVIEW

### « Un atout contre la douleur »

Bertrand Beyern, « nécrosophe » (philosophe des cimetières)

#### Le cimetière minéral est-il la norme en Europe ?

Pas forcément, il y a des conceptions différentes selon les pratiques culturelles et religieuses. Dans les pays catholiques du Sud de l'Europe, dont la France, les cimetières ont tendance à être minéraux. Plus on monte vers les terres protestantes, plus les cimetières sont vastes, les tombes clairsemées, et une part plus grande est consacrée à l'aspect paysager.

#### En France, on va aujourd'hui vers une végétalisation ?

On y va mais les cimetières ne sont pas extensibles. Une question de démographie va se poser pendant encore trente ans en France, c'est l'augmentation du nombre de décès. Dans une politique d'urbanisme, pour certains maires qui ne peuvent pas créer de nouveaux cimetières, la priorité sera peut-être de trouver de la place pour les nouveaux défunts, au détriment de la végétalisation.

#### Que pensez-vous des cimetières parcs ?

Y vont d'abord les familles directement concernées. En dehors de quelques cimetières patrimoniaux comme le Père Lachaise à Paris ou les cimetières marins, je ne sais pas si quelqu'un qui visite une ville va avoir l'idée d'aller au cimetière. On ira plutôt voir un jardin des plantes... Est-ce que les cimetières vont être réinvestis comme patrimoine de proximité ? Est-ce que la société va prendre le temps de s'intéresser à ce qui n'est plus ? Je ne sais pas. Aujourd'hui, il n'y a pas foule dans les cimetières, n'y vont que des gens assaillis par la peine, le chagrin et la douleur. Peut-être que la végétalisation peut permettre d'adoucir la douleur, à défaut d'atténuer l'absence. Un cimetière planté d'arbres avec des trottoirs herbus, plutôt que tristounet et bitumé, ça peut être un atout contre la douleur.